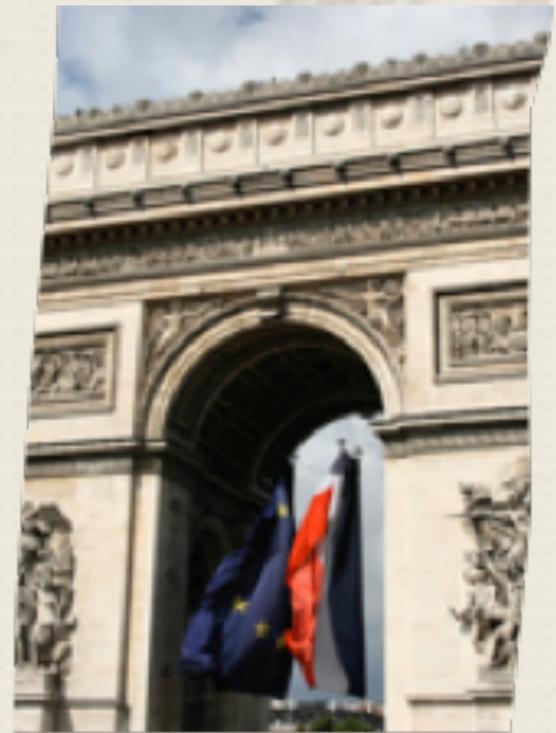


LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 9 FEVRIER 2018

SOMMAIRE

- 1) La réponse des SDF
- 2) N'oublions pas !
- 3) François il rugit !
- 4) Grève du 22 mars
- 5) Droit au chômage pour les fonctionnaires
- 6) Au service de la DST...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Être SDF, est-ce vraiment un choix ? Réponse des concernés.



Par
Léo Arguillère

On parle souvent d'eux, mais on ne s'adresse pas souvent à eux. Cette semaine une polémique fait rage autour de la déclaration du député LREM Sylvain Maillard sur les SDF... Mais eux, qu'en disent-ils ?

Face aux propos choquants tenus par le député LREM Sylvain Maillard hier, sur RFI, nous avons voulu accorder un droit de réponse aux premiers concernés : les gens vivant dans la rue.

La semaine dernière, **au micro de Léa Salamé sur France inter**, Julien Denormandie, le secrétaire d'État à la Cohésion des territoires défendait le bilan de la politique du gouvernement : seule une cinquantaine d'hommes isolés en Île-de-France dormiraient encore dehors. **Un chiffre absurde** selon les associations.

Et comme si ce n'était pas assez outrancier, le député LREM Sylvain Maillard, essayant de justifier les propos de son collègue, **en a rajouté une couche**. Selon lui, « l'immense majorité » des personnes vivant dehors refusent d'être hébergées... par choix ! Une affirmation que nous avons voulu vérifier.

Nous sommes allés à la rencontre de personnes vivant dans la rue afin de leur donner la parole sur le sujet.

Nous avons d'abord rencontré un ancien responsable de service d'une entreprise d'informatique. Il y travaillait depuis 8 ans. Aujourd'hui il vit dans la rue, et ce n'est pas un choix :

« *Tout se passait bien, j'avais une femme, une vie de famille, une maison... et en l'espace de 10 mois : j'ai perdu mon père – ça a été un choc -, ma femme m'a quitté, j'ai perdu ma mère, j'ai péché un plomb, et j'ai été licencié de mon boulot. J'avais un appartement, j'ai arrêté de payer mon loyer... un jour, la police est arrivée avec le camion de déménagement, ils ont pris tous les meubles, et je me suis retrouvé au foyer.* »

Alexandre, lui, a vécu plus de trois mois à la rue. Il est maintenant hébergé dans un centre, en attendant un appartement... Pour lui non plus, ça n'a jamais été une question de choix :

« *J'avais une vie de famille, un appartement... et puis j'ai tout perdu. Être dehors, ça peut arriver à n'importe qui. J'ai tout fait pour m'en sortir, et maintenant je ne peux plus qu'attendre. Mais une chose est sûre, ce sont des choses qui ne sont pas faciles à vivre, il faut être solide.* »

Au refuge de la Chaloupe à Rouen, où nous avons rencontré Alexandre, un des responsables partage avec nous son expérience :

« *Déjà, actuellement, ce sont les personnes qui sont à la rue qui doivent demander pour être mises à l'abri. Donc on marche sur la tête. Une personne qui arrive à la rue, la première chose qu'elle demande c'est d'être mise à l'abri. Or aujourd'hui, sur Rouen, il y a plus de demandes que de places disponibles.* »

Donc non seulement vivre dehors n'est pas un choix, mais il semblerait en plus que le dispositif mis en place par le gouvernement soit encore bien loin de faire ses preuves.

Ne nous laissons pas berner, et continuons de



Sylvain Maillard (LREM): «Pour l'immense majorité de SDF qui dorment dans la rue, c'est leur choix» rfi

Sylvain Maillard, député du parti La République en marche (LREM) de Paris et membre de la commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale était ce lundi 5 février, l'invité du matin de RFI. Elle répond aux questions de Frédéric Rivière. « Les députés qui sont trop absents abiment la fonction. François de Rugy a raison de vouloir les sanctionner »

<http://www.rfi.fr/emission/20180205-sylvain-maillard-depute-marche-paris>



II) La députée Clémentine Autain appelle La France insoumise à «agrèger» davantage à gauche



La députée Clémentine Autain appelle la France insoumise à «agrèger» autour d'elle et à ne pas «humilier ni mépriser» les autres organisations de gauche.

«Une chose est de dire: on range les drapeaux rouges, c'est passé de mode», explique-t-elle, en référence au choix de Jean-Luc Mélenchon de privilégier les drapeaux tricolores dans ses rassemblements en 2017, au lieu des drapeaux rouges de 2012. «Une autre est de donner le sentiment qu'on jette dans les poubelles de l'Histoire les acteurs et héritiers du mouvement ouvrier», prévient-elle.

Clémentine Autain juge sévèrement la brouille

entre le Parti communiste et LFI, appelant cette dernière à mener «clairement» une discussion stratégique avec le PCF «mais sans humilier ni mépriser».

A propos du Parti socialiste, Clémentine Autain se félicite que LFI se sépare de la gauche qui s'est «laissée prendre par le pouvoir et l'argent». Mais, insiste-t-elle, «si nous voulons prendre le pouvoir à ces destructeurs de vie et de liens, il faudra bien refaire une majorité d'idée et des alliances politiques». (Photo AFP)



III) Réponse aux attaques de François de Rugy contre les insoumis



François de Rugy (capture d'écran).

Une nouvelle fois, le président de l'Assemblée nationale François de Rugy est sorti de la neutralité liée à sa fonction pour insulter le groupe politique formé par les députés insoumis. Et, plus largement, toutes celles et ceux qui suivent le travail parlementaire qu'ils effectuent dans l'hémicycle. En effet, interrogé par le média en ligne « Brut », voici ce qu'il a déclaré :

La très grande majorité du travail des députés, c'est faire des interventions pour défendre des idées, pour soit critiquer, évidemment, ce que fait le gouvernement ou ce que propose la majorité. C'est ça le cœur du travail parlementaire. C'est pas de faire des happenings, c'est pas de brandir un T-shirt à l'effigie d'un club de football. Ça, tout le monde a compris que c'était d'abord et avant tout pour faire parler de soi, pour des députés qui veulent faire parler d'eux-mêmes. Ils ne veulent même pas faire parler d'un sujet, ils veulent faire parler d'eux-mêmes et créer un buzz médiatique. D'ailleurs, ils donnent à leur intervention ce qu'ils pensent être un grand succès, c'est le nombre de vues sur YouTube. Ce n'est pas l'impact dans la vie quotidienne des gens.

François de Rugy fait ici référence à l'intervention du député insoumis François Ruffin à l'Assemblée nationale, dans laquelle il s'était vêtu du maillot de football du club de l'Olympique Eaucourtois pour attirer l'attention sur la situation tendue des clubs amateurs, qui contraste avec les mannes d'argent qui se déversent sur le football professionnel. La vidéo de son intervention, mise en ligne sur YouTube et Facebook, a dépassé plusieurs millions de vues et

reçu un accueil enthousiaste si l'on en juge par les commentaires qu'elle a reçu sur ces deux plateformes.

Mais le président de l'Assemblée n'avait pas apprécié ce « happening » et avait mis une amende de 1 378 euros à François Ruffin qui l'a, depuis, payée. En cause selon de Rugy : un non respect du règlement de l'Assemblée nationale et le port d'un vêtement qui diminuerait la dignité des députés. Les joueurs et joueuses de foot amateurs et tous les bénévoles qui participent à la vie des clubs, soit environ 2,2 millions de personnes selon la FFF (et encore ne parle-t-on que de ceux qui ont une licence !) seront contents de l'apprendre !

Dans cette nouvelle intervention contre les députés insoumis, François de Rugy signale donc trois grands points qu'on peut lister de la manière suivante :

- 1) L'essentiel du travail des députés, c'est de faire des interventions pour défendre des idées
- 2) Quand on fait un happening, ce n'est pas pour faire parler d'un sujet, c'est pour faire parler de soi
- 3) L'impact des interventions des insoumis, c'est des vues sur YouTube et rien sur la vie quotidienne des gens.

Le travail des députés

Concernant le premier point, François de Rugy a raison : l'essentiel du travail des députés est de faire des interventions pour défendre des idées et des propositions. On pourrait ajouter que ces interventions peuvent se faire à l'Assemblée (dans l'hémicycle ou en commissions) ou ailleurs (dans les médias, dans des réunions publiques, sur internet, etc.), même si on comprend que selon lui, cela a l'air de se limiter à la seule Assemblée.

Sur ce point, les députés insoumis sont clairement irréprochables. Alors qu'ils ne représentent que 2,9% du total des députés (17 députés sur 577), les insoumis sont à l'origine de 7,3% des interventions en commissions, de 11,7% des interventions longues en hémicycle, de 6,8% des interventions courtes en hémicycle, de 12,7% des amendements proposés et de 4,1% des propositions de loi. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils travaillent sérieusement ! Et tous les classements de députés leur en rendent d'ailleurs justice.

Activité moyenne d'un député de chaque groupe politique depuis le début de la législature :

Groupe	Semaines		Commission		Hémicycle		Amendements		Rapports		Propositions		Questions	
	d'activité	réunion	réunion	interv.	longues	courtes	proposés	signés	adoptés	écrits	écrites	signés	écrites	orales
LFI (17 députés)	22	36	80	216	191	124	2063	31	0	1	14	14	4	
MODEM (47 députés)	20	37	30	47	90	15	237	25	0	0	5	6	2	
LREM (310 députés)	20	40	28	35	67	10	85	43	1	0	6	6	1	
NI (18 députés)	19	28	17	62	41	61	183	1	0	2	7	18	1	
UAI (22 députés)	19	31	35	70	48	43	464	27	1	2	16	11	2	
LR (101 députés)	19	32	39	64	128	54	774	29	0	2	43	16	1	
NO (30 députés)	19	34	48	88	77	60	1114	77	0	0	5	12	3	
GDR (16 députés)	18	28	38	141	133	52	672	25	0	1	17	12	4	

L'activité des groupes politiques selon le site nosdeputes.fr.

Le premier point soulevé par de Rugy est donc inopérant pour s'en prendre aux insoumis. Non seulement ils bossent, mais ils bossent plus que les autres en moyenne.

L'utilité des « happenings »

Second point soulevé : quand on fait un « happening », c'est pour faire parler de soi et non pas d'un sujet. Là encore, c'est faux. On l'a parfaitement vu avec l'intervention de François Ruffin : elle portait sur la situation des clubs de foot amateur. Et les retours constatés dans les commentaires le confirment : les gens saluaient cette intervention à la fois sur la forme et sur le fond. De même pour le « happening » panier de courses qui visait à dénoncer la baisse de 5€ des APL par le gouvernement, pour rapporter cela à

des choses concrètes. Là encore, cela a permis de parler du sujet et de dénoncer la déconnexion du gouvernement qui ne comprend pas ce que représentent 5€ pour des gens qui en ont besoin. Peut-être que les bousculades pour le Nutella et les couches leur auront ouvert les yeux, mais on en doute.

Les vues sur YouTube et la vie quotidienne

Troisième point soulevé : l'impact des insoumis, c'est des vues sur YouTube et pas de changements dans la vie quotidienne. Sur ce point, il faut répondre en deux temps.

D'abord à propos des vues sur YouTube (et on pourrait ajouter Facebook, Twitter, etc.). Monsieur de Rugy pense probablement que « les vues » sont une donnée vague et intangible. Il se trompe. Les vues sont des gens. Pas des robots, pas des aliens : des gens. La France insoumise a sur ce point une pratique qui détonne avec les habitudes ronronnantes du Palais Bourbon : elle fait sortir les débats hors de l'Assemblée, hors du site internet de l'Assemblée et hors de LCP. François de Rugy, en tant que président, devrait se réjouir du fait que le travail parlementaire sorte du seul hémicycle et puisse toucher une large audience. Au lieu de cela, il oppose son mépris pour cette forme nouvelle d'intervention parlementaire, qui lie les députés et le peuple qui les a élus. Mais peut-être est-ce parce qu'il ne supporte pas que ce soit handicapant pour ceux qui ne le font pas et qui subissent la comparaison avec les insoumis ?

Ensuite à propos de changer la vie quotidienne des gens. Monsieur de Rugy tombe mal. La vie quotidienne des gens change à cause de la majorité. Cela se constate déjà par des baisses de revenus sur la fiche de paie de janvier tandis que les ultrariches voient leurs impôts diminuer. Si c'est comme cela que le président de Rugy veut changer la vie des gens, grand bien lui fasse : lui et son parti « En Marche » se prendront raclée sur raclée aux élections. Mais je veux aller plus loin.

Car les insoumis proposent des lois pour faire changer la vie des gens positivement. Un jour par an, ce groupe peut faire des propositions de loi qui sont alors étudiées en hémicycle (oui, vous avez bien lu : un jour par an seulement). On appelle cela une « niche parlementaire ». Il se trouve que ce jour-là était le 1er février dernier. Qu'ont proposé les insoumis ? De reconnaître les conséquences du burnout comme maladies professionnelles (ça aurait fait faire des économies à la Sécu), de faire un référendum sur le CETA (traité de libre-échange avec le Canada antidémocratique, antisocial et anti-écologique), de rendre gratuits les premiers mètres cubes d'eau indispensables à la vie (pour boire, se laver), de mettre en place de manière expérimentale les récépissés de contrôle d'identité pour éviter les contrôles au faciès, de créer un droit à l'euthanasie et au suicide assisté pour une fin de vie digne et choisie.

Voilà qui aurait pu changer concrètement la vie des gens. Qu'a fait le groupe « En Marche » dont monsieur de Rugy est issu ? Il a tout refusé en bloc, dans un incroyable sectarisme qui a fait honte jusque chez ses propres militants. Qu'a fait monsieur de Rugy en particulier ? Il n'a pas mis une seule fois les pieds dans l'hémicycle de la journée ! Il est beau, le donneur de leçons ! Qu'ont fait les insoumis ? Ils ont défendu pied à pied leurs propositions et ont mis en place une page dédiée sur leur site internet pour que les gens puissent au moins savoir que ces propositions avaient été faites. Ils ont réalisé un fil

d'actualité de la journée pour que les gens puissent suivre à distance. Ils ont fait une émission en direct de l'Assemblée en invitant des associations à participer pour parler de ces propositions. Mais sans doute pour monsieur de Rugy tout cela n'est-il que des « vues sur YouTube » et non pas du travail parlementaire tourné vers le peuple dont les parlementaires tirent leur légitimité.

François de Rugy outrepassa sa fonction

Au total, ces nouvelles insultes sont donc hors de propos et infondées. Le plus ironique est sans doute d'ailleurs qu'elles aient été proférées sur un média en ligne qui va faire des vues sur YouTube, Facebook et Twitter, preuve que celui qui tient ces propos ne croit lui-même pas à ce qu'il est en train de dire. Mais plus largement, ces sorties récurrentes de François de Rugy interrogent sur sa capacité à assumer réellement son rôle de président de l'Assemblée.

Ce titre lui confère une paye plus avantageuse que ses collègues, un logement de fonction luxueux (l'Hôtel de Lassay), une équipe pléthorique et de nombreux avantages matériels ou symboliques. Mais il ne lui confère en rien un droit de jouer au maître d'école avec les députés et de dire ce qui est bien ou mal. Comme le lui avait déjà dit Jean-Luc Mélenchon à l'occasion d'un rappel au règlement en hémicycle, il est « primus inter pares », premier parmi ses pairs, pour présider les débats et veiller à leur bonne tenue. C'est tout. Il n'a donc pas à donner son avis sur les techniques de combat politique adoptées par les députés. Il sort de son rôle en le faisant. Monsieur de Rugy ferait bien de s'en rappeler.

le-bon-sens.com

LE BON SENS

IV) Fonction publique : sept syndicats appellent à la mobilisation le 22 mars

Le Parisien avec AFP



Le 10 octobre, le défilé parisien avait réuni entre 26 000 et 45 000 personnes.

Les fonctionnaires entendent protester contre la réforme annoncée et les plans de départs

volontaires évoqués par Gérald Darmanin.

Sept syndicats de fonctionnaires appellent à une « journée de mobilisation » le 22 mars, a-t-on appris mardi à l'issue d'une réunion entre les neuf syndicats représentatifs, pour protester notamment contre les annonces du gouvernement sur la réforme de la fonction publique.

« Sept fédérations sur neuf appellent à la grève et la mobilisation pour le 22 mars », a déclaré Christian Grolier (FO). Il s'agit, outre FO, de la CGT, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC et FA-FP.

Le 10 octobre, plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires étaient descendus dans la rue à l'appel de l'ensemble des organisations de la fonction publique, une première depuis 10 ans. Les revendications d'alors sont toujours d'actualité, à savoir « le gel du point d'indice, les suppressions d'emploi, la restauration du jour de carence, sur lesquelles nous n'avons pas de réponse », regrette Jean-Marc Canon (CGT).

S'y ajoutent « les annonces qui sont arrivées le 1er février » à la suite d'un premier comité interministériel de la transformation publique. Celles-ci concernent notamment un recours accru aux contractuels, à la rémunération au mérite ainsi que la possibilité de « plans de départs volontaires » inédits dans la fonction publique, évoqués par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin.

La CFDT dans l'expectative

Un texte appelant à défendre « les missions publiques, l'emploi, le pouvoir d'achat » devrait être diffusé mercredi matin, a précisé le représentant de la CGT.

Seules la CFDT et l'Unsa n'appellent pas « pour l'instant » à la mobilisation, ont indiqué leurs représentants. « Cela ne veut pas dire qu'on ne s'associera pas », a déclaré Martial Crance (CFDT), qui précise que le syndicat souhaite consulter ses instances jeudi.

« Les sujets de mécontentement sont là », a-t-il reconnu, tout en réclamant dans un premier temps « des éclaircissements de la part du gouvernement ».

Des réunions bilatérales avec le secrétaire d'Etat à la fonction publique, Olivier Dussopt, sont très attendues par les organisations syndicales. Elles auront lieu « dès la semaine prochaine », a-t-il annoncé mardi, afin « d'arrêter le calendrier » et « la méthode du débat ».

Philippe promet « un dialogue social exemplaire »

Le Premier ministre, Edouard Philippe, a annoncé jeudi une grande concertation avec les organisations syndicales, qui doit s'étendre sur toute l'année 2018. Elle vise à « élaborer un nouveau contrat social avec les agents publics », grâce à « un dialogue social exemplaire, sans a priori ni tabou », selon une lettre envoyée vendredi aux syndicats par MM. Darmanin et Dussopt, chargés de la mener.

A l'Assemblée ce mardi, ils ont tous deux défendu le projet du gouvernement. « Qu'y a-t-il d'inacceptable dans ce que nous proposons ? », a lancé M. Dussopt, tout en convenant qu'une « telle réforme » pouvait « provoquer des inquiétudes [...] légitimes ».

Parallèlement à cette concertation, un comité

d'experts baptisé CAP 22, dont les syndicats ne font pas partie, travaille depuis l'automne à trouver des pistes d'économies et de réformes. Ses préconisations sont attendues pour début avril, et un deuxième comité interministériel, lors duquel le gouvernement doit rendre de nouveaux arbitrages, est prévu dans la foulée.



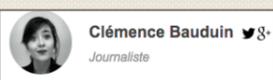
V) Fonction publique : un droit au chômage pour les départs volontaires ? "Pourquoi pas", dit Castaner

LE GRAND JURY - Le délégué général de La République En Marche serait favorable à une ouverture des droits au chômage pour les fonctionnaires qui accepteraient de jouer le jeu du plan de départs volontaires envisagé par le

Benjamin Sportouch
Le Grand Jury



Capture écran PER



L'ère Macron sera-t-elle celle du renouveau de la fonction publique ? C'est en tout cas ce que semble vouloir le gouvernement, tandis que le Premier ministre et le ministre de l'Action et des Comptes publics ont annoncé jeudi 1er février un **recours étendu aux contractuels** et un projet de plan de départs volontaires. **Christophe Castaner**, invité du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI ce dimanche 4 février, soutient ces propositions.

En quoi consisterait donc ce plan de départ ? "On accompagne quelqu'un qui a envie de bouger, qui a envie d'évoluer", prévoit le secrétaire d'Etat en charge des Relations avec le Parlement, tandis que les discussions avec les organisations syndicales de la fonction publique ne font que débuter. Mais ces négociations mettront en lumière un problème majeur : **"Cela n'ouvre pas le droit au chômage"**, reconnaît Christophe Castaner.

Pour remédier à ce problème et inciter des fonctionnaires à accepter ce plan de départs volontaires, Christophe Castaner affirme que le gouvernement est ouvert aux négociations avec les représentants syndicaux. "Si dans la discussion avec les partenaires sociaux une décision différente était prise, pourquoi pas", avance-t-il toutefois.

"Est-ce qu'aujourd'hui la fonction publique satisfait tout le monde ? À la fois l'utilisateur, à la fois le fonctionnaire ? La réponse est non", estime le secrétaire d'Etat en charge des Relations avec le Parlement. "Vous avez **5,5 millions de fonctionnaires en France**, le système ne marche pas donc oui, il faut tout poser sur la table", justifie-t-il.



VI) "J'ai été agent double au service de la DST" : confession d'un espion



image d'illustration (CC/Pixnio)

Aujourd'hui à la retraite, il a longtemps été un espion du quotidien. Dans "Je ne pouvais rien dire", à paraître le 14 février, Paul-Louis Voger livre un témoignage précieux sur les ratés du contre-espionnage. "L'Obs" en publie les bonnes feuilles.

Par L'Obs

C'est un témoignage rare. Son livre s'appelle "Je ne pouvais rien dire" et l'auteur, qui écrit sous le pseudonyme de Paul-Louis Voger, a effectué toute sa carrière dans les services secrets. Longtemps au cabinet de différents patrons de la Direction de surveillance du territoire, la DST (le contre-espionnage), puis chargé du renseignement intérieur dans une région française. Il vient mettre des mots précieux sur les maux du renseignement de proximité, ce travail de "bénédictin" : en quinze ans, la montée de la menace islamiste a été largement documentée. Mais l'Etat et les élus locaux ont mis longtemps à prendre la mesure du danger. Extraits.

Caroline Michel

Mon travail de "chèvre"

Un soir de février 1988, Je regarde le JT de 20 heures [...]. À mes côtés, ma femme... Sonnerie à l'interphone. Une voix un peu rauque : "C'est Anatole..." [...].

Soudain, le flash : Anatole, mon contact perdu de vue depuis dix mois... [...] Un officier du KGB en bas de chez moi ? Que veut-il ? Aurait-il fait défection à l'Ouest ? En quelques secondes, les pensées se bousculent. Vite, comment réagir ? "Anatole, je descends." Avant de dévaler les trois étages, j'avertis mon épouse :

"Surtout, pas un mot sur la DST, laisse-moi faire. C'est un contact ancien de boulot, un Soviet."

Stupéfaction de ma conjointe, qui ne savait rien de mes missions et qui ne connaissait que quelques collègues de repas amicaux. [...]

C'est parti pour une longue série de trente-huit contacts avec Anatole, dont je rendrai chaque fois compte en détail. [...] La première période est riche en convivialité familiale et parisienne. Mon épouse et moi sommes invités à moult spectacles : Chœurs de l'Armée rouge, Chœurs et danses de Géorgie, spectacles caucasiens et cosaques en tout genre. Restaurants, seul ou accompagné. Il me présente son épouse – Raïssa, comme Mme Gorbatchev. Cadeaux (foulards, confiseries). Je renvoie modestement l'ascenseur, avec les maigres moyens de la DST... la boîte de chocolats achetée à Monoprix.

Après une demi-douzaine de rencontres mondaines, les contacts avec épouses disparaissent peu à peu, les bistrotis choisis sont plus discrets, les entretiens plus "confinés". Je joue le jeu, confiant à Anatole que ma hiérarchie ne doit pas être informée de nos rencontres car elle pourrait saisir... la DST ! Ses questions se font plus précises sur la police, ses modes opératoires, ses dirigeants, son ambiance, les syndicats. Vigilant, il semble tout vérifier. Je lui dis que je séjourne dans notre maison de vacances familiale sur la côte girondine en juillet. Il passe me voir à l'improviste, arguant d'une cérémonie à Bordeaux dans un cimetière d'anciens combattants de l'escadrille Normandie-Niemen (ce qui est faux). [...]

Puis nous passons à la clandestinité à partir de la fin de l'été 1989.

"Puisqu'il se fait plus insistant et précis dans ses questions, me conseille Nart [patron de la DST, NDLR], jouez le vénéral, à moins que vous ne vouliez lui faire croire que vous adhérez à la cause rouge."

Le recrutement par idéologie ? J'opte plutôt pour le côté fric, qui me paraît le profil plus crédible : je suis jeune, vingt-huit ans et cinq ans de carrière seulement, locataire, j'ai des frais d'entretien de résidence secondaire et bientôt un enfant. [...] Anatole m'offre d'abord un stylo, puis 100 francs que je feins de refuser, avant d'accepter sous prétexte d'acheter un nouveau costume, et il augmente les sommes au bout de quelques contacts : 100, 500, 1.000 francs, pratiquement chaque semaine. Un jour je reçois 8.000 francs, somme qui me permet d'acheter une voiture. "Ta femme ne s'étonne pas ?", me demande-t-il. "Non, je lui dis que ce sont des primes du ministère pour missions difficiles." Excepté une fois où le directeur de cabinet, Fernand C. – trop tôt disparu –, me dit de garder 1.000 francs pour moi, les enveloppes du Russe finissent dans le coffre de son bureau ou dans celui de Nart. Des billets utilisés ensuite pour payer des sources et des opérations secrètes, y compris contre les Soviétiques. Au total, Anatole m'aura versé plus de 140.000 francs, somme énorme pour l'époque. [...]

Début juin 1990. Anatole est au comptoir. Devant mon Martini-vodka-cassis [...], je donne à Anatole une enveloppe contenant trois notes bleues

confidentiel-défense. Il hésite, regarde bizarrement autour de lui. Je ne sens pas le coup. Je lui demande s'il a pu apporter mon "cadeau", une aide pour changer mon petit voilier et assurer les vacances ensuite. Nous sommes en juin... Il me montre une petite enveloppe grise sur le comptoir, devant son apéritif. À peine a-t-il saisi mon enveloppe que le commissaire C. et les autres collègues présents, [...], nous cernent. "Police ! Direction générale". [...] Fin de partie pour l'agent double de la DST. Fin de carrière à l'Ouest pour Anatole, qui finira numéro 2 dans une ambassade balte, après une carrière à Moscou. Son fils lui aussi fera carrière dans la diplomatie.

Le top 50 du terrorisme à Murat

Début mai 2009, le commissaire chef de T3 m'annonce que Djamel Beghal, qui a déposé un recours contre son expulsion vers l'Algérie – laquelle n'en veut pas – est assigné à résidence sur mon territoire. Joli cadeau ! Je consulte notre documentation et découvre le pedigree déjà monstrueux de ce futur mentor des terroristes de 2015. Il devait être expédié en Guyane, mais il n'est pas vacciné et le temps presse. Les autorités se disent alors que le Cantal, peu habité et réputé isolé, sera le lieu idéal pour ce détenu embarrassant. Si l'éloignement du client de ses bases parisiennes, londoniennes ou autres semble pertinent, son marquage "à la culotte", comme on dit au football, promet d'être difficile. Il exige de la proximité. Or, Murat est situé à deux heures de mon bureau et à une heure d'Aurillac où les deux seuls agents DCRI ont déjà du mal à répondre à la demande. Pour me rassurer, T3 à Paris me promet toute son aide, y compris pour les écoutes. [...]

En un an, jusqu'à son interpellation le 18 mai 2010, nous allons collecter tous ses contacts et réseaux, noter ses innombrables visiteurs. Les prises de vues photographiques se succèdent, à raison d'environ une à deux fois par semaine. Une demi-douzaine d'écoutes sont activées, avec traduction rapide. Sachant que la ligne de sa chambre est écoutée, Beghal se procurera portables et cartes Sim auprès de visiteurs que nous identifierons. Ceux-ci passent le voir quelques heures, parfois jusqu'à deux jours. Ils campent dans les environs ou prennent des chambres dans d'autres établissements du secteur. Sa femme joue un rôle d'interface important et assure aussi le contact avec Kamel Daoudi, chef présumé du groupe Beghal en France, assigné à résidence dans la Creuse, en même temps que son "patron". Au fil des mois, nous accumulons une telle masse d'informations que les quatre collègues dédiés à notre cible sont vite saturés. Il faut croiser les numéros apparus avec ceux connus des archives, identifier, cribler les fadettes. [...]

Pour échapper à notre surveillance et à celle des services algériens, les "généralistes" comme il disait, Beghal utilisait les applications cryptées de Skype, notamment avec ses contacts londoniens. Même si les Américains avaient dès 2007 commencé à pénétrer ce système de communication via Internet, la DCRI n'y parvenait pas encore, à cette époque. Mes collègues de la division technique parisienne proposent alors de placer une puce moucharde dans le clavier de l'assigné. De l'interception des mails à l'intrusion dans les réseaux, nos techniciens menaient ce genre d'opérations pour aider les agents territoriaux freinés dans leurs investigations. Ils donnaient des noms d'oiseaux à ces actions, couvertes par le secret-défense et régies en interne par des procédures rigoureuses. Portant de fait atteinte à la vie privée, la plupart de ces opérations doivent recevoir l'accord du

directeur central ou de son adjoint. Encore faut-il accéder au micro de Beghal pour y placer le mouchard... L'idée serait de profiter de sa convocation à la préfecture d'Aurillac, où il doit renouveler son récépissé de séjour. Nous comptons sur l'hôtelier pour obtenir le double de la clé de la chambre. Mais au dernier moment, l'opération est annulée.

Farid Melouk passe entre les mailles du filet

En détention, (Farid Melouk) rencontre plusieurs membres condamnés des filières tchéchènes et afghanes, puis il noue une amitié avec Djamel Beghal. Rien de surprenant, donc, à le voir en 2010 sur les photographies prises dans le Cantal par nos soins, aux côtés de Djamel Beghal et de Chérif Kouachi, lors de randonnées dans la forêt et d'entraînements de football. Il se fera même marier religieusement par Beghal, autoproclamé "imam" d'un jour ! Farid Melouk se fait ensuite oublier, avant de refaire son passeport en octobre 2012. Il part en Syrie, où il fait venir son épouse et ses enfants. Il participe à la création d'un camp d'endoctrinement et d'entraînement au maniement des armes. Une image significative sera trouvée dans le portable d'Hasna Aït Boulahcen, tuée dans l'assaut de Saint-Denis. Une photographie de son cousin Abdelhamid Abaaoud, souriant, avec un homme à la longue barbe blanche : Farid Melouk. Quelques jours après les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher, la DGSI ignore en fait qu'il a quitté son dernier domicile connu de Vénissieux. En tout cas, la fiche de renseignement S émise au titre de la traque des frères Kouachi ne le mentionne pas. Quelques semaines plus tard, "Levallois" et sa division T3 combleront les lacunes sur ce point. Le vétéran Melouk a donc rejoint la Syrie... Début 2016, les services français (DGSI et DGSE) ainsi que les "liaisons étrangères" le suspectent d'occuper des fonctions notables au sein de Daesh, en qualité de logisticien chargé des préparatifs des prochains attentats en France et en Belgique. Cette mission logistique était auparavant dévolue à Abdelhamid Abaaoud.

Les services laissent échapper "Julien", une source devenue prosélyte

"Julien" (prénom d'emprunt), un jeune de vingt-deux ans un peu perdu. La mosquée algérienne l'a refoulé car elle reçoit peu de jeunes convertis de "souche" française. De ce fait, il s'est tourné vers l'association "Jeunesse assistance-bienfaisance", façade de la salafya locale, logée dans un petit garage. Et s'est tout de suite fait embrigader par Az. K., l'imam autoproclamé, de nationalité française.

[...] Un jour, le jeune homme est signalé comme SDF par un agent de la SNCF, car il s'est endormi sur l'espace public et a voulu forcer un distributeur de confiseries. Belle occasion pour le convoquer au bureau de police de la gare, en mettant dans le coup J. L., le brigadier responsable de ce bureau. Moyennant un bon repas de temps en temps, il nous informe de certains passages de "barbus" ou autres dans sa gare. Julien se présente au bureau de police à peine barbu, en qamis blanc, baskets et chaussettes noires, signe souvent ostentatoire du salaf' de base. Deux mois plus tard, la fadette a parlé. Elle a "matché", comme on dit dans notre jargon ! Nous relevons des contacts téléphoniques avec d'autres convertis installés dans la région pour diverses raisons (études, emploi, épouses...).

Ces contacts sont connus de Cristina, notamment des jeunes sous la coupe d'un certain Rachid

Abou Houdeyfa, futur imam brestois très virulent qui défraie la chronique médiatico-politique... Mon adjoint, la cinquantaine, joue le "tuteur", et Julien, dans une sorte de relation père-fils, se place dans une situation psychologique de soumission. Il avoue qu'il recherche un logement. Il est au chômage, après un début de CAP d'électricien et quelques travaux pour des artisans maghrébins qui le paient au black. J'appelle le jour même Monique, chef de cabinet du préfet, qui nous a "à la bonne". Nous montons un dossier social un peu bancal et, en moins de trois semaines, Julien a son studio ! Nous tenons notre jeune salaf, qui hérite désormais du statut de source "mirror", à l'essai pendant au moins six mois. Sa mère, mise dans la confiance, est rassurée par cette prise en main de son fils, qui accepte de nous donner des informations. [...]



Julien nous obtiendra des informations cruciales sur la mouvance islamiste locale qui, en 2007, commence à proliférer et à développer un prosélytisme forcené dans les quartiers. De quoi ouvrir quelques nouveaux dossiers ! Nous chiffrons à 80

les activistes salafs de la ville, alors que l'imam K. n'a créé son association musulmane qu'en 2002. Pour une grande ville comptant environ 3.000 fidèles "modérés" de la prière de dohr, c'est déjà beaucoup... Julien nous signale la volonté affichée de récolter des fonds importants via Internet et nous donne les références du site concerné. Il nous alerte sur les dérives d'une association tablighie, "A. V.", et du mouvement "O.", rassemblant plus d'une centaine de sympathisants actifs. Ce mouvement, qui se dit citoyen et éducatif, prend en main des quartiers par le biais sportif (futsal, sport très communautariste), éducatif (soutien scolaire, cours d'arabe et de Coran) et caritatif (aide financière). Je signale cette situation au préfet, qui m'assure en parler au maire. Il ne se passera rien. Une subvention de 50.000 euros en trois ans sera même attribuée par cette municipalité "angéliste", qui ne veut pas admettre que les leaders de O. sont des faux-nez des fondamentalistes. Comme par hasard, les membres du bureau de cette organisation sont les mêmes que ceux de l'association de la mosquée salafiste de l'imam K. Mélange des genres, infiltration, manipulation.

La moisson de Julien ne s'arrête pas là. Il nous informe aussi sur les activités suspectes de réfugiés tchéchènes. [...]

Puis Julien nous éclaire sur l'association Cultures et Citoyenneté, liée à l'UOIF, qui derrière une vitrine culturelle donne en réalité dans le cultuel, avec une mosquée que fréquentent aussi quelques salafs dissidents. Elle va jusqu'à acheter du matériel de brouillage-détection auprès d'une société spécialisée, Magnum Telecom. Une piste qui nous conduit à lancer une enquête poussée au niveau national sur ce genre de pratiques des mosquées radicales. [...] Julien ne sera finalement pas "immatriculé" chez nous. La division T1 écrit que ma source, trop jeune et fragile, ne désigne pas des terroristes en puissance prêts à passer à

l'acte. Sur le départ de mon poste territorial, je laisse les coordonnées de Julien à un collègue DCRI local, en lui conseillant de bien conserver sa fiche. Je préconise qu'on le tienne en main car si le service relâche sa vigilance, Julien risque de basculer, de dériver. Comme un pressentiment. De fait, en 2015, après Charlie, je rencontre un ancien collègue qui sévit au Renseignement territorial. Il me confie s'intéresser à un certain Julien, leader prosélyte de trente ans qui convertit à tour de bras et soutient les thèses salafistes. Il me montre l'une de ses notes de juin 2014 : "De type européen, blond, 1,80 mètre environ, yeux bleus, Julien est vêtu de l'habit traditionnel 'des pieux ancêtres', à savoir calotte blanche et tunique blanche 'mi-mollet' (qamis). [...] Ses convictions affichées et la virulence de ses propos interpellent. Sa pratique religieuse fondamentaliste l'amène manifestement à côtoyer des personnes étrangères dans l'agglomération. Ces nouveaux contacts pourraient vraisemblablement le conduire à se radicaliser encore plus." Fin de l'extrait de la note RT, envoyée aussi à la nouvelle DGSI.

Yazid Sabeg et nos archives

La réussite de Yazid Sabeg, symbole de la diversité et de la méritocratie républicaine, au carrefour des affaires industrielles, entre autres de l'armement, et de la politique, a longtemps suscité les soupçons des services. Les archives, celles qui nourrissent son dossier informatique individuel (numéro 731050) et d'autres plus confidentielles, m'ont conduit à plusieurs reprises, répondant à une commande "réservée", notamment une en vue de son habilitation au secret-défense, à dresser de ce personnage haut en couleur un portrait plus trouble que son image officielle ou sa biographie, expurgée, dans Wikipedia. À côté de la success-story de l'Algérien naturalisé, devenu PDG de Quadral puis de la Compagnie des signaux et des équipements électroniques (future "CS Communication & Systèmes", société œuvrant dans les milieux de l'électronique de défense et de sécurité), les notes du service relèvent que l'intéressé, connu dans sa jeunesse de la police judiciaire pour des faits mineurs, est, selon notre division A2 de l'époque des années 1970-1980, "vraisemblablement" manipulé par les services de renseignement algériens. Dans notre langage, "vraisemblablement" signifie que nous en avons la certitude. La société nationale Sonatrach, où Sabeg a occupé un poste important, leur sert de couverture.

Ce sont ces informations qui intéressent mon autorité, notamment quand Sabeg fait main basse sur une société sous-traitante de la défense nationale et soumise à un régime "restrictif" à l'exportation. Il est donc de manière ponctuelle au contact du service et de la DPSD pour traiter des questions de sécurité et administratives de ces marchés.

Je découvre ainsi qu'il entretient, dans les années 1970 puis en 1984-1985, des relations disons "clandestines" avec des officiers des SR algériens, notamment Mohamed Larquem, attaché militaire en France, Brahim Brendis, officiellement homme d'affaires et, selon nos surveillances et autres sources, avec Larbi Belkheir, ancien ministre de l'Intérieur. En 1985, il rencontre en Libye Hussein Mesellati, secrétaire général du Comité populaire de l'industrie lourde de Tripoli, mais aussi membre des SR du Colonel-Guide. La même année, nous suivons sa relation étroite mais discrète avec Abdel Aziz Chadli, connu de la DST et de la DGSE comme intermédiaire pour les SR des deux pays avec lesquels il est en affaires... Je découvre aussi que l'origine de sa fortune reste, pour une part, opaque aux yeux des services de sécurité et de la DGA (Délégation générale de l'armement). En 1993, je fais état, dans une note

au directeur du 26^o octobre, d'un contact fiable de la division chargée des marchés de transfert de technologie, selon lequel Sabeg veut booster sa société par des détournements de technologies de CS vers des pays sous embargo. La DST et la DPSD s'inquiètent également de la présence dans ses sociétés d'un administrateur soupçonné de soutien financier au Fis islamiste algérien.

Décrit comme avisé, avenant et courtois à l'excès, l'industriel, dont la nomination à la tête de la CSEE est apparue "inopportune", présente pour la DST en 1993 un profil de loyauté douteux vis-à-vis des intérêts de la France. La division B2 conclut l'une de ses notes par la formule "individu défavorablement connu du service". Une autre division de la DST met en garde contre l'intrusion insistante du cabinet américain Kroll, lié à la CIA, avec qui il a eu contact.

Tout cela n'entrave pas l'entregent politique de Sabeg, et ses relations amicales en particulier avec des centristes dont Pierre Méhaignerie, qui lui remet l'insigne de l'ordre national du Mérite à la chancellerie. Le préfet de la DST ne se rend pas à la réception et fait verser le carton d'invitation au dossier de l'honorable récipiendaire ! Très ennuyé des rumeurs sur son protégé, le cabinet du ministre de la Défense, notamment le colonel Dillais, chef du bureau réservé de François Léotard, multiplie les interventions en sa faveur. Dans une note du 11 octobre 1994 (n° 1939), il évoque la "rumeur" de soutien financier illégal vers le Fis, mais conclut que rien ne permet de dire que la CSEE de M. Sabeg se livre à "des trafics délictueux ou entretient des relations avec un quelconque groupe ou mouvement extrémiste". Il faut donc, selon lui, "proroger l'habilitation secret-défense de la CSEE". Rebelote le 7 février 1995, alors que l'industriel fait feu de tout bois sur les marchés méditerranéens.

Il faut donc mettre le mouchoir sur son profil de sécurité défavorable. Les éléments des services de sécurité français, écrit Dillais, "ne semblent pas fondés" et rien ne "devrait maintenant s'opposer" à son habilitation secret-défense. Toutefois, comme la DGA traîne elle aussi les pieds, il insiste auprès de Matignon. Philippe Marland, conseiller affaires intérieures du Premier ministre, lui répond le 16 février en s'appuyant sur ma note d'enquête – qui n'aurait pas dû fuiter car elle met la DST dans l'embarras. Notre directeur botte en touche et laisse la DPSD, compétente sur les marchés de défense, donner son avis plus circonstancié. D'autres notes suivront... Yazid Sabeg poursuit son chemin, embauche d'anciens DST. Nombre d'articles de presse paraissent sur ce businessman, commissaire à la Diversité de Nicolas Sarkozy. Le passé, lui, dort dans les archives...

© L'Archipel. Les intertitres sont de la rédaction.

"Je ne pouvais rien dire", par Paul-Louis Voger (avec Xavier Panon), Editions L'Archipel, 352 pages, 20 euros, à paraître le 14 février.
L'Obs

L'Obs

L'Obs

A Suivre... La Presse en Revue

Bonjour à toutes et tous,

Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.

Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.

Mes amitiés aux autres

LAPRESSEENREVUE.EU